

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires ;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'Été).

| Départs de Saumur pour Nantes. | | Départ de Saumur pour Paris. | |
|--------------------------------|-----------------------|------------------------------|---------------|
| 6 heures 36 minut. soir, | Omnibus. | 9 heures 49 minut. matin, | Express. |
| 4 — 10 — — | Express. | 11 — 50 — — | Omnibus. |
| 2 — 58 — — | matin, Express-Poste. | 6 — 36 — — | Omnibus. |
| 10 — 23 — — | Omnibus. | 8 — 58 — — | Direct-Poste. |
| Départ de Saumur pour Angers. | | Départ de Saumur pour Tours. | |
| 8 heures 2 minut. matin, | Omnibus. | 7 heures 27 minut. matin, | Omnibus. |

PRIX DES ABONNEMENTS.
Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On nous écrit de Berlin, le 16 novembre :

« Le discours prononcé par l'Empereur, à l'oc-
casion de la clôture de l'Exposition, a produit une
excellente impression à Berlin, et chacun a reconnu
la vérité des paroles qui y étaient contenues. Il a
même été très-bien accueilli à la Bourse, et on at-
tribue à ce discours la hausse considérable qui a eu
lieu aujourd'hui.

« Tous les organes officiels parlent aujourd'hui,
et évidemment parce qu'ils en ont reçu l'ordre, des
dispositions très-pacifiques de la Russie.

« On assure que l'emprunt russe, dont il a été
souvent question, vient enfin d'être conclu. Le gou-
vernement suédois vient également de négocier un
emprunt de cinq millions de thalers, avec la maison
Heine, de Berlin. » — Havas.

Le *Morning-Chronicle* publie la dépêche sui-
vante :

Berlin, jeudi soir. — « Nous apprenons de
Vienne que les instructions apportées par M. de
Bourqueney ont conduit à l'adoption d'une base
pour la future conférence à Constantinople au sujet
des Principautés.

« L'Autriche doit remettre aux alliés les positions
dont ils pourront avoir besoin, en cas d'une campa-
gne sur le Danube au printemps. »

Le correspondant de Vienne de la *Gazette de Co-
logne* lui écrit, sous la date du 14, que le baron de
Prokesch se rendra très-prochainement à son poste
d'internonce à Constantinople, et qu'il s'arrêtera
pendant quelques jours à Athènes, où il aura à s'ac-
quitter d'une mission confidentielle pour le roi
Othon. — Havas.

Paris, 18 novembre.

Hier a eu lieu le grand banquet de l'Hôtel-de-
Ville, offert par M. le Préfet le Conseil municipal
au prince Napoléon président de la haute commis-
sion impériale de l'Exposition universelle, aux
membres de la Commission, aux lauréats de l'Ex-
position et aux grands dignitaires.

Le couvert était dressée dans la grande galerie
des Fêtes, du côté de la rue de Lobeau, et le menu
avait été préparé par Potel et Chabot.

Des toast chaleureux ont été portés à l'Empe-
reur, aux Souverains alliés, au Prince, à l'Indus-
trie, à la France, à la ville de Paris, etc. Après le
banquet il y a eu grande réception avec concert dans
lequel on a vu les principaux artistes de l'Opéra,
des Italiens et du Conservatoire.

La fête s'est prolongée jusqu'à minuit.

Une grande quantité de caisses de goudron, pou-
dre, munitions et engins de guerre vient d'être ex-
pédiée de Lyon pour la Crimée. On a également
embarqué pour la même destination un certain nom-
bre de malets.

Une circulaire ministérielle qui vient d'être adre-
sée aux généraux commandant les divisions et sub-
divisions militaires, leur prescrit de prendre, au
plus tôt, toutes les dispositions nécessaires pour qu'à
chaque chef-lieu des départements il soit passé
très-prochainement une revue de tous les militaires
qui sont actuellement dans leurs foyers, pour quel-
que cause que ce soit, après avoir fait partie de
l'armée d'Orient.

Après l'examen de leurs états de services et de
leur situation actuelle, les généraux inspecteurs
dresseront un état de proposition pour les récom-
penses qui leur sont dues. Les diverses proposi-
tions, soit de la croix de la Légion-d'Honneur, soit
de la médaille militaire, soit pour les pensions ou
pour obtenir une position, seront ensuite expédiées
à qui de droit. — Havas.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Le *Morning-Chronicle* publie la dépêche sui-
vante :

« Berlin, vendredi soir. — « Le *Locust* est arrivé
ce matin de bonne heure à Dantzick après avoir
quitté les escadres alliées. — L'amiral Dundas est
parti pour Kiel sur le *Wellington*. — Le reste des
escadres suivra bientôt, attendu que l'on n'apportera
plus de malles à Dantzick.

« L'échange de courriers entre Berlin et Saint-

Petersbourg a été excessivement rapide depuis
quelques jours. — Quoique l'ouverture de la confé-
rence sur les droits du Sund, à Copenhague, soit
fixée au 20 courant, cependant la véritable discus-
sion ne commencera pas avant janvier.

« Les individus accusés d'avoir trahi les secrets
du télégraphe prussien ont été jugés et condamnés.
Le commis du télégraphe a été condamné à 3 ans
d'emprisonnement et à d'autres peines, et le ban-
quier Meyer, qui l'avait gagné, a été condamné à
2 ans 1/2 de prison et à la perte des droits civils pen-
dant 3 ans. »

Marseille, samedi 17 novembre. — Le navire le
Louqsor arrive de Constantinople avec des nouvel-
les du 8 novembre. — Elles annoncent que le gé-
néral hongrois Ferhad-Pacha commande l'avant-garde
des troupes turques, en marche sur Kutais. Les ri-
vières grossies par les pluies, qu'elle rencontre,
sont franchies à l'aide de ponts volants. Omer-Pacha
vient opérer sa jonction avec les Circassiens.

La *Presse d'Orient* dit que le général Mourawieff,
démoralisé par sa défaite devant Kars, a été re-
connu atteint de folie, et qu'à la suite d'un conseil
tenu par ses généraux, le prince Bébutoff a été ap-
pelé de Tiflis, pour prendre le commandement.

Les autorités turques ont désarmé et mis en ju-
gement les Tunisiens coupables de l'acte d'agression
du 4 novembre.

Les Tunisiens ayant perdu vingt morts ou bles-
sés, après avoir attaqué à deux reprises l'hôpital
français, ont tué deux infirmiers dans un lieu
écarté et ont blessé, à coups de sabre, M. le lieute-
nant de vaisseau Blaise.

La population turque est restée inoffensive pen-
dant le conflit, et le grand visir a secondé constam-
ment les mesures prises par le général Larchey.

On a l'espoir fondé que M. Blaise guérira de ses
blessures. — Havas.

Turin, le 15 novembre. — « M. Boncompagni
a été élu président de la Chambre des Députés. »

Koenigsberg, jeudi 15 novembre. — « L'ukase
qui accepte la démission donnée par le général
Kléinmichel, contient, à l'égard de ce fonction-

FEUILLETON

LES GENTLEMEN DE GRANDS CHEMINS.

(Suite.)

Quand il eut séduit les agents de la police qu'il redou-
tait le plus, ou qu'il jugeait devoir lui être le plus utiles,
voici le discours qu'il leur tint :

— Vous êtes à moi, maintenant, mes bons amis, et
vous pouvez compter sur moi comme je compte sur vous ;
ma discrétion sera inviolable ; mais je ne veux aller ni
à Newgate, ni encore moins à Tyburn. A Newgate, on
parle, on raconte certains faits qui vous rendent mes
complices, et dont j'ai les preuves. Si même on ne di-
sait rien à Newgate, on pourrait encore parler à Tyburn
même, et vous savez qu'un gentilhomme qu'on va pen-
dre marche vers la fatale échelle sans bâillon... Reste
l'assassinat... Vous pouvez, dans une rencontre noc-
turne, me faire sauter la cervelle : mes bons amis, j'ai
songé à cela. S'il m'arrivait malheur, un jour ou l'autre,
le lord-maire recevrait de vingt endroits différents cer-
tains petits papiers qui pourraient vous mettre dans
l'embarras. Vivons donc en paix et en amitié : vous
voyez que tout nous unit.

Malgré ces précautions, le capitaine Blackheath vivait
dans de continuelles appréhensions ; son ami, M.
Meadows, lui inspirait surtout autant de crainte que de
mépris, il le savait lâche, et on a tout à redouter d'un

homme sans courage : pour lui, il ne craignait pas la
mort, seulement il ne voulait pas mourir à Tyburn.

C'est ainsi que sir Richard W***, né pour avoir dans
le monde une existence honorable, vieillit dans l'abjec-
tion et dans le crime, redouté de ceux dont il dirigeait
et partageait les attentats, et condamné lui-même à ne
voir que des ennemis dans ceux qui l'entouraient. A
l'époque dont nous parlons, c'était presque un vieillard.
Dégoûté de tout, fatigué de la vie périlleuse qu'il menait,
il songeait à la retraite. Mais où aller ? que faire ? où ca-
cher sa tête proscrite ?

Le vieux renard, qui a échappé aux pièges des chas-
seurs et qui se sent défaillir, dont la dent usée ne peut
plus déchirer la proie, va mourir dans quelque coin
perdu de la forêt, dans quelque excavation ignorée.
Blackheath n'avait pas même cette ressource, parce que
le vol n'enrichit pas. Toutes ces guinées, toutes ces li-
vres sterling arrachées sur les grandes routes, glissent
de la main du voleur aussi facilement qu'elles y arrivent.
Blackheath pensait quelquefois au suicide ; il ressentait
alors les atteintes de ce spleen qui tourmente les Anglais.
De temps en temps, il parvenait à dissiper ces fantômes
fâcheux ; alors il reprenait sa gaieté et son audace, il se
croyait jeune encore et le métier lui plaisait de nouveau.
Ce fut dans un de ces moments que Snail, un de ses
agents, chargé d'explorer les abords de *Post-Office*,
lui remit la lettre extorquée à la vieille Madge-Mac-Gré-

gor et lui livra ainsi un secret qui le mit sur la voie
d'une des opérations les plus lucratives qui se fût jamais
présentée à lui. Le capitaine pensa qu'avec un peu d'au-
dace sa fortune était faite. Il procéda avec une violence
rarement employée dans ces occasions, car, selon lui,
tout dépendait de la rapidité de l'attaque ; le vol devait
être accompli en quelques instants. La présence de M.
Parker dans la maison de New-Street, et son courage
firent manquer l'opération ; alors le capitaine s'obstina ;
à la violence, il fit succéder la ruse, et, malgré les dé-
lations de la bohémienne, un heureux concours de cir-
constances le rendit possesseur de la précieuse cassette,
au moment même où tout semblait perdu et où Lovel
succombait sous les coups de M. Parker.

— Ce diable de lieutenant, se disait-il en emportant
la bohémienne dans ses bras, est vraiment ce que j'ap-
pelle un homme. Comme il me regardait !... On aurait
dit qu'il voulait lire au fond de mon âme... Si j'avais at-
tendu son retour, il aurait pris à la gorge le docteur
Thompson, médecin du lord chancelier... Ah ! ah !... un
lieutenant de marine n'est pas si facile à tromper qu'un
vieux tailleurs comme Gower... Voilà donc Lovel mort...
Le drôle est bien heureux, il n'ira pas à Tyburn.

Blackheath rejoignait la voiture, qui l'attendait effec-
tivement dans une rue voisine ; il y plaça miss Helen et
se fit conduire dans un lieu où nous les rejoindrons
bientôt.

naire, une expression flatteuse des sentiments de l'Empereur.

» Les journaux russes publient diverses ordonnances relatives à des concessions de chemins de fer sur toute l'étendue de l'empire à des compagnies particulières. »

La correspondance suivante du *Times* contient quelques renseignements assez curieux sur la force de résistance de Kinburn et l'importance des radeaux dont on a appris la capture par une dépêche de l'amiral Bruat :

« Complètement convert par les canons de la formidable flottille que nous avons laissée derrière pour le protéger, Kinburn est tout-à fait à l'abri des tentatives de l'ennemi. La garnison est forte ; il est bon de n'en pas faire connaître le chiffre exactement, mais les Russes doivent aussi bien que nous savoir combien d'hommes le fort contiendra commodément. Les troupes françaises l'occuperont ; mais on laissera un petit corps d'Anglais pour garder le drapeau qui flotte sur ses remparts à côté du drapeau tricolore, et une forte escadre anglaise sera chargée de le défendre conjointement avec nos alliés. On a travaillé avec une extrême activité à réparer la place. Toutes les courtines sont reconstruites, les décombres sont déblayés ; on a enlevé les canons endommagés et on les a remplacés par cinq beaux canons de vaisseau. On détruira les batteries de la flèche, ce qui se fera aisément en ôtant les poutres massives qui soutiennent le sable et quelques gabions employés à leur construction. Les radeaux sont tous en sûreté, en vue de Kinburn, et ce n'est pas une capture de mince importance, en ce moment même où l'on fait tant d'efforts pour mettre le Bug en état de défense.

» Les arsenaux de Nicolaïeff sont approvisionnés de bois de construction et autres, arrivés du gouvernement de Ligewski, qui contient plusieurs grandes forêts de beaux arbres. Elles se trouvent principalement dans le voisinage de Minsk, de Mohilew et de Witebsk. Le bois, formé en radeaux fortement bouffonnés et liés, avec des cabines pour les navigateurs, descend le Dnieper jusque à Kherson. Chaque radeau se compose généralement de 4,000 gros troncs de chênes, couverts de courbes et de plus petites pièces grossièrement taillées d'après des dessins et des instructions envoyés aux tailleurs de bois, afin qu'on puisse de suite, et sans beaucoup de peine, les rendre propres à servir dans les arsenaux. Il doit y avoir maintenant, à tout événement, quelques petits steamers à Nicolaïeff. Mais ils n'ont jamais bougé, et nous n'en avons pas vu traces dans le Bug.

» Kherson était naguère le grand chantier de construction navale de la mer Noire ; mais la grande difficulté qu'on éprouvait à les faire sortir de là dès qu'ils étaient construits, à cause du bas-fond qui se trouve à la barre du Dnieper, mit le gouvernement russe dans la nécessité de transporter ses établissements à Nicolaïeff, au confluent du Bug et de l'Ingul. Sir Edmund Lyons a fait présent des radeaux aux Français. C'est un acte de courtoisie et un hommage que nos alliés si polis sauront justement apprécier. Voici quelles sont les dimensions de ces radeaux : le premier a 420 pieds de longueur sur 63 de largeur et il a 6 pieds de pro-

fondeur ; le second est à peu près aussi long que le premier ; il a 54 pieds de largeur et prend huit pieds d'eau. A calculer en bloc, les deux radeaux contiennent 90,000 pieds cubes du plus beau bois de construction, et le présent qu'a fait à la flotte française notre commandant en chef au nom de la flotte anglaise, ne peut être évalué à moins de 20,000 liv. st. Du moins le bois de construction, si c'était en Angleterre, vaudrait bien cette somme ; car les poutres, les membrures et les pièces du centre, dont se compose le radeau, sont pour la plupart du plus beau chêne blanc. »

EXTERIEUR.

PRUSSE. — On nous mande de Berlin, le 15 novembre :

« La lettre écrite dernièrement par le Roi aux autorités municipales de Berlin, a évidemment exercé une certaine influence sur les élections qui ont eu lieu aujourd'hui, puisque sur les cinq députés qui ont été nommés, trois sont des conservateurs très-prononcés, un seul appartient à la gauche proprement dite.

» Les papiers et documents qui ont été soustraits au Roi lui-même et à plusieurs personnes qui l'entourent de près, notamment à un adjudant-général bien connu, et la communication qui en a été faite à des personnages diplomatiques, forment toujours l'objet de toutes les conversations. Plusieurs arrestations ont eu lieu par suite ; on nomme, parmi les personnes arrêtées, un officier général en retraite. Une instruction rigoureuse a été commencée sur cette affaire.

» On dit que les pourparlers relatifs à l'établissement d'un consulat français à Berlin, sont sur le point d'être terminés, et que ce consulat ne tardera pas à être institué. » — Havas.

ESPAGNE. — Le cabecilla carliste Marsal a été fusillé à Arriols ; il n'a été trouvé sur lui que 10 onces. Les Tristany sont dans la plus complète dispersion.

Au Saladera, il y a en ce moment 10 éditeurs de journaux politiques et 9 accusés de conspirations carlistes en état d'arrestation. — Havas.

— Madrid, vendredi 16 novembre. — « Le Gouvernement a présenté aujourd'hui aux Cortès un projet de loi sur les tarifs.

» Une dépêche de Saragosse dont il a été donné lecture aux Cortès, annonce que le général Garrea a occupé les points principaux de la ville ; les militaires qui avaient pris part aux derniers événements ont été désarmés ; l'esprit des autres militaires est du reste excellent. Saragosse est tranquille, ajoute la dépêche. Les autorités continuent à fonctionner et aucune concession n'a été faite aux révoltés.

» Rien n'est décidé quant à l'affaire de M. Olozaga.

« La proposition de M. Rive Rosas a été repoussée. » — Havas.

— Madrid, samedi 17 novembre. — « Des dépêches confirment aujourd'hui que la tranquillité règne à Saragosse. Les factieux de la Catalogne continuent à se présenter pour l'amnistie.

» La question Olozaga reste indécise. » — Havas.

— La Sainte-Eugénie, fête de S. M. l'Impératrice

des Français, a été célébrée à Madrid, par un grand bal à l'ambassade française. — Havas.

FAITS DIVERS.

Nous lisons dans le *Mémorial des Pyrénées*, du 17 novembre :

« Sitôt que l'arrivée du général Bosquet a été connue, les Anglais habitant Pau se sont immédiatement réunis au vice-consulat britannique pour lui offrir un témoignage collectif de leur respect et de leur admiration. A cette réunion l'adresse suivante a été unanimement votée et une députation choisie pour la présenter. Elle était revêtue des signatures de tous les Anglais qui résident dans cette ville.

« Pau, le 8 novembre.

« A Monsieur le général Bosquet, G. C. B., grand-croix de la Légion-d'Honneur, etc., etc.

» Général, — Les sujets de Sa Majesté Britannique, résidant à Pau, désirent s'associer à la réception enthousiaste par laquelle votre ville natale salue votre retour, se sont réunis afin de vous offrir leurs chaleureuses félicitations.

» La cordiale bienveillance que vous avez toujours témoignée à nos compatriotes en Orient, — la part glorieuse que vous avez prise aux événements qui se sont passés dans cette contrée, — part qui, nous sommes heureux de le sentir, a été si honorablement reconnue par notre Souveraine ; — tous ces sentiments rendent encore plus vives les félicitations que nous avons l'honneur d'offrir à celui qui aura désormais sa place dans les annales militaires de notre pays.

» Dans l'espoir que les soins affectueux et habiles dont vous êtes entouré, vous rendront promptement à la santé et à la brillante carrière qui vous attend dans le service de votre patrie, et pour l'avantage des armées alliées,

» Nous avons l'honneur de nous dire, avec un profond respect et une sincère admiration, Général, vos obéissants serviteurs. »

M. le général Bosquet a adressé la lettre suivante aux signataires de l'adresse :

« Messieurs, — je voudrais vous exprimer, comme je le ressens, la vive émotion que me font éprouver les nouvelles preuves de sympathie que vous voulez bien me donner aujourd'hui. Je n'ai pas oublié l'accueil si cordial que j'ai reçu de vous, à mon arrivée à Pau, où les familles anglaises, mêlées aux familles béarnaises semblaient n'en faire qu'une et recevoir l'un des leurs. Croyez-bien aussi que j'ai gardé un religieux souvenir de la pieuse démarche que vous fîtes, il y a bientôt un an, auprès de ma vieille mère, ayant bien compris, avec la délicatesse de sentiments qui vous caractérise, que vous ne pouviez choisir un meilleur moyen de me faire battre le cœur et de le pénétrer d'une reconnaissance qui durera toute ma vie.

» Mais je ne saurais, Messieurs, accepter qu'une bien faible part des éloges que vous faites de moi. Je suis fier d'avoir eu l'honneur de combattre à côté de vos vaillants soldats ; fier d'avoir conquis leur estime et la vôtre et d'avoir attiré sur moi, soldat obscur, un regard bienveillant de votre gracieuse Souveraine. Enfin, Messieurs, je remercie la Providence de m'avoir gardé une place dans les rangs de l'armée, puisque mes faibles efforts de-

XIII. — LE MARQUIS DE CASTRES.

Dès que le jour fut venu, M. Parker, certain que sa maison ne serait plus attaquée, puisque le trésor qu'elle recelait avait disparu, s'achemina vers la rue d'Oxford, accompagné de son ami M. de Castres. Le lieutenant hésitait à aborder Marie ; il était comme un brave marin qui a détruit l'ennemi, mais qui lui-même, a perdu le vaisseau qu'il défendait.

— Il est un peu de bonne heure pour voir votre cousine, dit-il à M. de Castres, et, après une nuit aussi fatigante, vous avez besoin de repos. Je vous conseille de rentrer à l'hôtel Gordon et de vous mettre au lit. Pour moi, je puis me présenter sans inconvenance chez ma mère. Après ma visite d'hier au soir, elle a besoin d'être rassurée.

M. de Castres, qui tombait de lassitude, n'hésita pas à prendre ce parti, et il s'endormit en songeant à cette petite bohémienne qui faisait si lestement des promesses de mariage.

— James, dit mistress Parker dès qu'elle aperçut son fils, nous n'avons point de Betzy dans les cuisines, je vous en réponds ; mistress Clarke me l'a assuré.

— J'en suis persuadé, ma mère, répondit M. Parker, et vous en auriez une que ce ne serait pas la mienne.

— Très-bien, James : vous allez me dire pourquoi vous êtes revenu hier, comme un chien qui a perdu son maître. Aviez-vous peur qu'on ne vous enlevât miss Marie ?

— Oui, ma mère ; et ceux qui m'ont fait craindre qu'on ne m'enlevât Marie, en voulaient à sa fortune et non à sa personne, et ils ont réussi.

Le lieutenant raconta les événements de la nuit. Ce qui l'affligeait surtout, c'était de n'avoir pas pu conserver un trésor qui paraissait être sous sa garde, puisqu'il était dans sa maison.

— Et qui vous avait donné ce trésor à garder ? dit mistress Parker. Pour rien au monde je ne dirais un mot contre la mémoire de la comtesse de Castres, c'était mon amie, c'était la mère de la femme que vous allez épouser, et enfin elle est morte, voilà de bonnes raisons pour ne pas la blâmer, mais elle a fait preuve de peu de sens, en enterrant ses diamants dans une cave... Ce sont bien des diamants qu'elle a renfermés dans cette cassette ?

— Je l'ignore, ma mère ; peut-être ce qu'elle contient est-il plus précieux que des diamants même.

— La magna carta, dit en riant mistress Parker, rassurez-vous, mon fils, la magna carta est en sûreté dans les archives du royaume, et le gentleman que vous avez tué s'en souciait fort peu de son vivant. Oui, James, on vous a volé des diamants, et de fort beaux diamants encore, je le crois ; mais que vous importe ? A votre place j'en serais ravie. Vous êtes assez riche pour faire des folies et pour acheter des diamants à rendre jalouse une duchesse, achetez-en donc, James. Les femmes savent toujours gré des folies que l'on fait pour elles, et

les parures données par le mari sont toujours les plus belles.

M. Parker allait probablement répondre que sous un point de vue il partageait l'opinion de sa mère, lorsque l'entrée d'une femme de chambre interrompit leur conversation. Un individu bien mis et qui n'avait pas voulu dire son nom demandait au lieutenant la faveur d'un instant d'entretien.

M. Parker s'empressa de se rendre dans la pièce où l'attendait ce visiteur mystérieux. Il se trouva vis-à-vis d'un jeune homme, vêtu de noir et d'une figure agréable, mais dépourvue de franchise ; l'attitude de cet homme était indécise et avait même quelque chose de craintif. Il prit néanmoins le premier la parole :

— C'est à M. le lieutenant Parker, dit-il, que j'ai l'honneur de parler ?

— Oui, Monsieur, qui êtes-vous ?

— Meadows, employé au bureau de Bow-Street.

— Un policeman.

— Oui, Monsieur.

— Que diable vient faire la police chez ma mère ! s'écria M. Parker avec impatience : c'était chez moi, à New-Street, qu'elle aurait dû être cette nuit.

— Elle y était, répondit avec sangfroid M. Meadows.

— Elle y était ? je ne l'ai point vue, reprit le lieutenant.

— Elle y est venue un quart d'heure après votre dé-

vaient m'y gagner l'affection de braves cœurs comme les vôtres et ceux de mes vaillants camarades de l'armée anglaise.

« Veuillez croire à toute la chaleur de mes remerciements et me permettre, en vous serrant cordialement la main, de serrer aussi celle de tous vos compatriotes. »
Général BOSQUET.

— La Bohême est un pays essentiellement agricole. Depuis longtemps, on y cultive, sur des étendues considérables, la betterave et la pomme de terre. Ces deux plantes alimentent de nombreuses distilleries, féculeries et fabriques de sucre qui se trouvent principalement sur les grands domaines seigneuriaux. On se sert pour cette culture, et pour celle de la pomme de terre principalement, de certains instruments très-ingénieux, et peu connus du reste de l'Europe. Des modèles de ces instruments figurent à l'exposition universelle; le *Journal d'agriculture pratique* donne le dessin de ces nouveaux instruments et la description de cette intéressante culture.

— Le *Journal d'agriculture pratique* publie une lettre de M. Gustave Hamoir, agriculteur dans le Nord, sur le danger qu'il y a de séparer, dans la taxe de la viande, la chair du bœuf de celle de la vache. Les plus fins connaisseurs ne peuvent pas discerner la viande de la vache de celle du bœuf, et, en taxant la vache à un prix inférieur à celui du bœuf, on proscrie pour ainsi dire une source importante d'alimentation en avilissant la valeur de la bonne viande de vache.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Le Ministre de la guerre reçoit aujourd'hui 18 novembre, la dépêche télégraphique suivante :

« Sébastopol, le 16 novembre 1855, 6 heures du soir.
« Notre parc d'artillerie dit du Moulin, près Inkermann, a été en partie détruit hier, par l'explosion de trois magasins renfermant ensemble 50,000 kilogrammes de poudre, 600,000 cartouches, 500 obus chargés et d'autres artifices de guerre.

« Les matières enflammées projetées au loin ont déterminé un violent incendie dans le parc anglais, voisin du nôtre. Là aussi, il y a eu des explosions partielles. A 6 heures, les travailleurs anglais et français étaient maîtres du feu.

« Nos pertes sont de trente tués dont deux officiers et une centaine de blessés, parmi lesquels dix officiers. Quelque douloureuses qu'elles soient, il y a à se féliciter qu'un pareil événement n'ait pas eu des conséquences plus graves et plus cruelles.

« Je ne puis préciser les pertes de nos alliés; je les crois à peu près les mêmes que les nôtres; comme presque toujours en pareil cas, il est difficile de savoir quelle a été la cause de la première explosion. — Cet accident est certainement fort regrettable; mais nos approvisionnements sont tellement grands que les ressources de l'armée n'en sont nullement affectées. »

On lit, en outre, dans le *Moniteur* du 18 :

« Aujourd'hui, à six heures un quart, un feu violent s'est déclaré dans un des magasins de la Manutention du quai de Billy.

« Le bâtiment a été brûlé. Tout espoir de le sauver avait dû être abandonné dès les premiers moments de l'incendie.

« Les fours n'ont pas été atteints, et les autres magasins ont été préservés. »

part, dit M. Meadows, toujours avec le même sangfroid; vous étiez accompagné d'un gentilhomme français.

— Sans doute, sans doute, reprit M. Parker, qui avait envie de jeter le policeman par la fenêtre.

— Vous voyez que la police est bien instruite, ajouta tranquillement M. Meadows, seulement cette nuit elle l'a été trop tard... Je viens vous demander quelques détails.

— Des détails! s'écria M. Parker, et quels détails voulez-vous que je vous donne? on m'a volé et j'ai tué le voleur. La police l'ignore-t-elle?

— Au contraire, Monsieur, elle le sait parfaitement: un nommé Lovel, un Ecossais, un des plus dangereux malfaiteurs de la ville de Londres. Mais ce Lovel n'était pas seul; il appartenait à une bande dangereuse... Nous sommes sur la trace de ses complices, Monsieur, et quelques détails nous seraient fort utiles.

— Je vous dis qu'il était seul, fort heureusement pour moi; sans cela je ne sais comment je me serais tiré de ses mains: c'était un gaillard déterminé.

— N'a-t-il pas tué un chien? demanda M. Meadows d'un air naïf.

— Hélas! oui, répondit M. Parker, on a tué mon pauvre Tom; mais ce n'est pas lui qui a tué Tom, ce sont ceux qui ont emporté...

— Une cassette, s'empressa de dire M. Meadows, vous voyez bien qu'il y avait des complices... Oh! la police est bien instruite.

Nous trouvons dans l'*Industrie*, du 17 novembre, l'article suivant :

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE.

On lit dans le *Moniteur*, du 11 novembre :

« La dernière organisation du Crédit foncier de France ayant rendu nécessaires des modifications dans les statuts de cet établissement, un travail a été préparé à cet effet par le conseil d'administration de la Société. Il sera prochainement soumis aux délibérations du conseil d'Etat; mais, auparavant, il a été confié par le ministre des finances à l'examen d'une commission composée ainsi qu'il suit :

- « MM.
- » Tournus, directeur général de l'Enregistrement et des Domaines, président;
- » Serveux, secrétaire général des finances;
- » Vandal, directeur général des contributions directes;
- » Delépine, directeur de la comptabilité générale;
- » Chouri, chef de la division du contentieux;
- » Andouillé, directeur du mouvement général des fonds;
- » Chappuis, inspecteur général des finances. »

Le décret du 6 juillet 1854, qui a donné un gouverneur au Crédit foncier de France et qui a placé cet établissement sous le patronage direct de l'Etat, avait rendu indispensable une révision de ses statuts. Du moment, en effet, que le gouvernement intervient lui-même par les fonctionnaires qu'il a institués, dans la direction du Crédit foncier de France, les dispositions limitatives, les garanties de contrôle et de surveillance dont il avait été convenable d'entourer une administration privée, n'avaient plus d'objet et devaient disparaître des statuts. Un travail analogue avait été fait en 1806, lorsque la loi du 22 avril substitua au comité central des trois régents, trois gouverneurs directement nommés par le gouvernement. La révision des statuts de la Banque de France, motivée par la loi du 22 avril 1806, ne fut achevée que le 16 janvier 1808. Elaborés avec une sage lenteur, ils ont résisté à l'action du temps et régissent cet établissement depuis bientôt cinquante ans.

Le caractère de la commission chargée de préparer la révision des statuts du Crédit foncier est assez clairement indiqué par le nom même des membres qui la composent. Exclusivement recrutée parmi les fonctionnaires supérieurs du ministère des finances, qui tous sont en mesure de se rendre compte, par leur position même, des besoins de la propriété, de sa situation, de ses ressources, il est évident qu'une pareille commission n'est pas destinée, comme tant d'autres, à user son temps dans des divagations théoriques; animée d'un esprit tout pratique, elle ne peut qu'aller au but par la ligne la plus droite; or, le but c'est de répandre et de faire fonctionner énergiquement sur toute la surface du territoire français une institution visiblement appelée à devenir le pivot des nombreuses améliorations que réclame l'agriculture; c'est de donner à cette institution toutes les facilités et de lui procurer toutes les ressources dont elle a besoin pour s'élever à la hauteur du rôle qui lui est assigné.

Le nom des commissaires choisis pour préparer cette œuvre importante, la haute position qu'ils occupent dans la hiérarchie administrative, enfin

La patience de M. Parker était à bout. On l'avait dépouillé d'un trésor enfoui dans sa cave, sa vie avait été à la merci d'un brigand et un agent de cette police si tardive à venir au secours des citoyens osait se vanter d'être instruit, parce qu'il savait ce qui était le sujet des conversations de tous les habitants de New-Street depuis trois ou quatre heures. Il se contenta cependant.

— N'avez-vous vu personne de suspect autour de vous? demanda encore M. Meadows, soit dans les rues que vous avez parcourues durant la nuit, soit dans votre maison même?

A des questions si directes, la mémoire revint à M. Parker: il se rappela la bohémienne qu'il avait rencontrée dans Grosvenor-Square et laissée sous la garde de M. de Castres; mais d'abord la jeune femme lui avait donné un avis utile; si, le matin, elle l'avait trompé, dans Grosvenor-Square, elle lui avait dit la vérité; il répugnait d'ailleurs à dénoncer une femme, quelque criminelle qu'elle pût être.

— Ah! dit-il, m'y voilà; il est venu auprès de l'homme que j'ai tué un grand diable de médecin qui prétend soigner la goutte de lord Kingsbury et qui me paraît un grand coquin; il se nomme Tompson.

— Le médecin de lord Kingsbury, répondit M. Meadows, ne se nomme pas Tompson, mais Reynolds. L'homme dont vous parlez n'avait-il pas une perruque poudrée?

l'étendue et la spécialité de leurs connaissances, tout démontre que la sollicitude du gouvernement est puissamment excitée, et qu'il est impatient de développer largement une institution appelée à faire jouir enfin l'agriculture et la propriété des bienfaits du crédit.

VERGNOLLE.

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE.
Maison centrale de Fontevault.

ADJUDICATION.

Le Préfet de Maine-et-Loire, officier de la Légion-d'Honneur, donne avis que, le samedi, 8 décembre prochain, heure de midi, il sera procédé, par M. le Sous-préfet de Saumur, son délégué, dans une des salles de la Sous-Préfecture de Saumur, à l'adjudication de la fourniture de 2,000 quintaux métriques de blé froment, provenant de la récolte de 1855, à livrer à la régie économique de la maison centrale de Fontevault.

On pourra prendre connaissance du cahier des charges et du règlement du 31 juillet 1852, à la Préfecture (3^{me} division, bureau des prisons), au secrétariat de la Sous-Préfecture de Saumur, et à l'Economat de la maison centrale de Fontevault.

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

ADJUDICATION

PUBLIQUE

DE FOIN, LUZERNE ET AVOINE,
POUR LA PLACE DE SAUMUR.

Le samedi 24 novembre 1855, à trois heures de l'après-midi, à l'hôtel de la Mairie de Saumur, il sera procédé à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de foin, luzerne et avoine, à livrer dans le magasin militaire de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la Sous-Intendance militaire (rue de Bordeaux), où le public sera admis à en prendre connaissance.

Marché de Saumur du 17 novembre.

| | | | |
|----------------------------------|-------|------------------------------|-------|
| Froment (hec. de 77 k.) | 52 78 | Graine de luzerne | 60 — |
| 2 ^e qualité, de 74 k. | 54 80 | — de colza | — |
| Seigle | 20 80 | — de lin | 54 — |
| Orge | 15 20 | Amandes en coques | — |
| Avoine (entrée) | 10 — | (l'hectolitre) | — |
| Fèves | 16 80 | — cassées (50 k) | 80 — |
| Pois blancs | 26 — | Vin rouge des Cot. | — |
| — rouges | 26 — | compris le fût | — |
| — verts | — — | 1 ^{er} choix 1854 | 120 — |
| Cire jaune (30 kil) | 160 — | — 2 ^e | 100 — |
| Huile de noix ordin. | 80 — | — 3 ^e | 90 — |
| — de chenevis | 62 — | — de Chinon | 110 — |
| — de lin | 63 — | — de Bourgneil | 140 — |
| Paille hors barrière | 42 — | Vin blanc des Cot. | — |
| Foin 1855. id | 69 — | 1 ^{re} qualité 1854 | 100 — |
| Luzerne | 65 37 | — 2 ^e | 80 — |
| Graine de trèfle | 80 — | — 3 ^e | 70 — |

BOURSE DU 17 NOVEMBRE.

5 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 64 70.
4 1/2 p. 0/0 baisse 80 cent. — Fermé à 90.

BOURSE DU 19 NOVEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 30 cent. — Fermé à 65.
4 1/2 p. 0/0 hausse 23 cent. — Fermé à 90 23.

— Oui.
— Un beau diamant à l'annulaire de la main gauche?
— Je ne l'ai pas remarqué.
— Un jabot de dentelles?
— Précisément.
— Et un jonc à pomme d'or?
— C'est cela même.

— Ah! Monsieur, vous avez eu affaire au plus redoutable malfaiteur d'Angleterre... le capitaine Blackheath... Monsieur, vous serez vengé, avant deux mois, le capitaine figurera à Tyburn, le lord-maire l'a juré, et il est dans l'habitude de tenir ses serments.

— Je n'ai pas besoin d'être vengé ainsi, reprit M. Parker; vous savez bien que je me suis vengé moi-même, vous qui savez tout. Et que m'importe à moi que votre capitaine soit pendu ou non? Ce que je veux, c'est recouvrer la cassette volée, voilà ce que la police de Bow-Street devrait faire, au lieu d'envoyer demander des renseignements inutiles.

— Oh! oh! dit M. Meadows avec le calme qui ne l'avait pas quitté depuis qu'il était en présence de M. Parker, oh! oh! recouvrer la cassette! cela est impossible.

(La suite au prochain numéro.)

P. GODET, propriétaire-gérant.

Le dimanche 9 décembre 1855, à l'heure de midi,

Il sera procédé, en l'étude de M^e LEROUX, notaire à Saumur,

A LA

VENTE

Par adjudication et par parties, DES

BIENS IMMEUBLES

ci-après,

Dépendant de la succession de M. LEVESQUE-HURAUT.

Commune de Saint-Lambert-des-Levés.

1^o Quinze ares soixante-quinze centiares de terre, au canton de la Rue-Pichon, joignant au levant M. Le-compte, au midi les héritiers de M^{me} Levesque-Huraut, au nord les héritiers de M^{me} veuve Jouenne;

2^o Neuf ares vingt centiares de terre, autrefois en pré, au canton de la Rue-Sautière, entre le chemin de fer et la levée, joignant au couchant le chemin, et des autres parts M. Hudault, dont il est séparé par des fossés mitoyens;

3^o Un pré, contenant quarante-cinq ares, situé au canton de la Butte-des-Fautrages, joignant au levant Louis Bouvet, au nord la veuve Guérineau;

4^o Vingt-trois ares cinquante-deux centiares de terre, au haut des Bas-Champs, compris sous le n^o 95 de la section A du plan cadastral de ladite commune;

5^o Six ares quatre-vingt-treize centiares de terre, à la Vigne-du-Bois, compris sous le n^o 233 de la section A du plan cadastral de ladite commune;

6^o Onze ares soixante-quinze centiares de terre, au canton des Clinières, compris sous le n^o 407 du plan cadastral de ladite commune;

7^o Treize ares cinq centiares de terre, aux Osseraies, compris sous le numéro 545 du plan cadastral de ladite commune de Saint-Lambert-des-Levés.

A VENDRE

Par Adjudication,

Dans l'une des salles de la mairie de Vihiers,

Le mercredi 19 décembre 1855, à midi,

Par le ministère de M^e LEROUX, notaire à Saumur, et de M^e MOTAIS, notaire à Tigné,

LA MÉTAIRIE

DE LA TROTINIÈRE,

Appartenant à M. et à M^{me} Vinet, Consistant en bâtiments d'exploitation, terres et prés, contenant 19 hectares 44 ares 61 centiares, et située dans la commune de la Plaine et dans celle de Chanteloup. (618)

A VENDRE

Par Adjudication,

En l'étude de M^e LEROUX, notaire à Saumur,

Le dimanche 16 décembre 1855, à l'heure de midi,

UNE MAISON,

Située à Saumur, quai de Limoges, appartenant aux sieurs Chasle et Guibert, de Chacé, et précédemment occupée par le sieur Fièvre, cafetier;

Cette maison consiste en deux corps de bâtiments séparés par une cour commune; au fond de la cour est une écurie, et sous la maison une vaste cave. Le tout joint d'un côté la maison du sieur Lecesvre, de Distré, d'autre côté celle de madame Dubois, de Saint-Cyr.

On pourra traiter, avant l'adjudication, en s'adressant aux sieurs GURBERT et CHASLE, à Chacé, et à M^e LEROUX, notaire. (619)

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Le dimanche 2 décembre 1855, à midi, En l'étude de M^e CHASLE, notaire à Saumur,

UNE MAISON

Dite le JEU DE PAUME, Sise à Saumur, rue Saint-Jean, n^{os} 27 et 29,

Consistant en plusieurs corps de bâtiment, cours, puits et dépendances.

Les deux magasins, séparés par un corridor, sont habités par M^{me} Gerberon et M. Pasquier.

Cette maison joint par devant la rue Saint-Jean, au fond du midi M. Rallet-Laporte, d'un côté du levant M^{me} Tesnier, et d'autre côté du couchant M. Marquis et M. Libault.

Toutes facilités seront accordées pour les paiements.

S'adresser audit M^e CHASLE, notaire, dépositaire des titres de propriété.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

DE GRÉ A GRÉ,

En totalité ou en détail,

LA PROPRIÉTÉ DU PETIT-LERNAY,

PRÈS MONTREUIL-BELLAY,

Communes d'Antoigné, de Saint-Martin-de-Sanzay, de Saint-Cyr-la-Lande et de Montreuil-Bellay;

Composée de maison de maître nouvellement bâtie, belles servitudes, et 34 hectares 70 ares de bonnes terres propres à toutes cultures.

S'adresser audit notaire. (608)

On désire un APPRENTI GANTIER. S'adresser à M. BLANCHET, gantier, place de la Bilange. (566)

A Monsieur RAYMOND, pharmacien, dépositaire de la *Revalescière du Barry*, à Rodez, département de l'Aveyron.

Je vous prie, Monsieur, de remettre au porteur du présent, deux boîtes de la *Revalescière du Barry* de 7 fr. chacune, contre paiement ci-joint. Cette farine m'a mis en voie de guérison d'une gastrite que j'ai depuis trois ans, et qui vient de me faire garder le lit pendant trois mois. Depuis que je prends la *Revalescière*, je me trouve en pleine convalescence.

Le Gna, 21 août 1855.

Et. POUJADE fils, entrepreneur.



LA REVALESCIÈRE DU BARRY, farine plante exotique, a des qualités salutaires qui s'apprécient chez les malades de tout âge et dans toutes les affections. Par son effet bienfaisant sur les organes digestifs, elle guérit toutes les maladies de langueur, toutes les affections chroniques les plus anciennes. La *Revalescière* fournit un potage très-nutritif et agréable; toute inflammation, purifie les humeurs, fortifie les intestins, facilite les sécrétions et rétablit la santé, en rendant au sang tous ses principes.

Les crampes d'estomac, acidités, coliques; les maladies nerveuses, les convulsions, le flux, les affections du foie et des reins, les palpitations, la migraine, les vertiges, la gravelle, rétrécissements, l'ulcération de l'estomac, le scorbut, les fièvres, scrofules, phthisie, les rhumatismes, grippe, nausées et vomissements peuvent donc être guéris sans médicaments et sans frais, de la manière la plus simple, il ne faut pour cela que changer de nourriture, faire son déjeuner avec la *Revalescière du Barry*, que l'on trouve dans tout Paris et dans toute la France.

Dépôt général, 32, rue d'Hauteville. — On peut se procurer gratuitement, dans les dépôts, la brochure relative à la *Revalescière*, et donnant de plus amples détails sur ses vertus et son emploi.

Dépôt à Saumur, chez M. C. Damicourt, ph.; à Angers, chez M. Ch. Menière, place du Pilon; à Tours, chez M. Dugenet-Bonnebault, 41, rue Royale; MM. Victor Suez, Roché fils, rue de la Seillerie, 35. (621)

POUDRE ET PASTILLES DE CHARBON

DU DOCTEUR BELLOC,

Approuvées par l'Académie impériale de Médecine.

Le rapport constate que les personnes atteintes de MALADIES NERVEUSES DE L'ESTOMAC ET DES INTESTINS, et celles chez lesquelles la digestion ne s'opère qu'avec difficulté, ont vu, en quelques jours, les douleurs les plus vives cesser complètement, l'appétit revenir et la constipation disparaître par l'emploi de ce médicament dont l'usage ne peut avoir aucun inconvénient. — Une instruction est jointe à chaque article. — Dépôts à Paris, boulevard Poissonnière, 4; à Angers, chez M. MENIÈRE, ph.; Beaufort, MOUSSU, ph.; Châlons-sur-Loire, GUY, ph.; Châteauneuf-sur-Sarthe, HOSSARD, ph.; Cholet, BONTEMPS, ph.; Saumur, BRIÈRE, ph.; Saint-Florent-le-Vieil, MAUSSON; Doué-la-Fontaine, PELTIER, ph. (54)

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Le Mardi 18 décembre 1855, à midi, En l'étude de M^e CHASLE, notaire à Saumur,

EN TOTALITÉ OU EN PLUSIEURS LOTS,

1^o UNE MAISON,

Sise à Saumur, rues Cendrière, Bizard et des Vieilles-Messageries,

2^o ET UN JARDIN,

Situé au nord de ladite maison, contenant environ 2 ares.

Toutes facilités seront accordées pour le paiement.

On pourra traiter de gré à gré avant l'adjudication.

S'adresser à M. Victor MORIN, négociant à Saumur, quai de Limoges; Et audit M^e CHASLE, notaire, place de la Bilange. (593)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE,

Ou à arrenter, à terme ou à viage, Une MAISON avec JARDIN,

Sise à St-Cyr-en-Bourg, près l'église. S'adresser audit notaire. (578)

A LOUER

Présentement ou pour Noël prochain ou pour la Saint-Jean prochaine 1856,

MAGASIN joignant l'hôtel J. Budan, place de la Bilange, à Saumur.

S'adresser à M. J. BUDAN. (381)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER

UNE MAISON,

A Saumur, rue Royale,

Présentement occupée par M. Leffet-Guillemet, peintre.

S'adresser audit notaire. (577)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER

MAISON NEUVE,

Rue de la Basse-Ile, appartenant à M. Ossant.

S'adresser audit notaire. (589)

A LOUER

OU A VENDRE

UNE MAISON

Rue Cendrière,

Occupée par M^{me} veuve Peltier. S'adresser à M. FAUGÈRE. (718)

A VENDRE

OU A LOUER,

Pour entrer en jouissance le 24 juin 1856.

Une MAISON, située à Saumur, rue Traversière, actuellement occupée par M^{me} Roger, et appartenant à M^{me} Defaudais-Dubaut.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (495)

A VENDRE

OU A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE,

Une MAISON, rue du Puits-Neuf, occupée par M. Ricordeau, marchand bijoutier.

S'adresser à M. JUHAULT père.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

La MAISON occupée par M^{me} GRÉARD, rue Saint-Jean.

S'adresser à M. GALLEAU fils.

M. GRÉARD quitte son magasin de la rue Saint-Jean pour agrandissement de commerce en cette ville. (622)

SEULE VÉRITABLE

EAU DE BOTOT,

Pour entretenir la beauté des dents et la propreté de la bouche, rue Coghéron, 5, à Paris. — Cette Eau, approuvée par la Faculté de médecine, a la vertu de fortifier les gencives, de raffermir les dents, de les entretenir blanches et saines, d'en arrêter les douleurs et la carie. — POUVRE DENTI-FRICE, pour employer avec l'Eau de Botot véritable. Cette Poudre, composée de plantes toniques et antiscorbutiques, a sur les dents une action douce et bienfaisante. Se trouve à Saumur, chez M^{rs} BALZEAU, E. PISSOT. (539)

POMMADE DES CHATELAINES

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-ÂGE.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. Eugène Pissot, et chez M. BALZEAU, parfumeurs, rue St-Jean. — PRIX DU POT : 5 FR. (286)

PIERRE DIVINE DE SAMPSO.

Guérit en 3 jours maladies rebelles au copahu, cubèbe et nitrate d'argent. — Le flacon : 4 francs.

Dépôt : pharmacie GUICHARD, rue Saint-Jean, 12. (270)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.